

Anafé

Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers

Libye: la France rapatrie ses ressortissants mais tente d'y refouler un résident étranger

24 février 2011

Par deux fois, les 22 et 23 février, la police aux frontières (PAF) de l'aéroport de Roissy a tenté de renvoyer un ressortissant sénégalais vers Tripoli.

Il aura fallu l'intervention de la Cour européenne des droits de l'Homme, saisie d'une demande de mesures provisoires, pour suspendre la procédure d'embarquement initiée par la PAF sur ordre de sa hiérarchie.

Ce Sénégalais avait fait une escale à Tripoli à son retour d'un séjour au Sénégal, et s'est vu refuser l'entrée en France alors même qu'il est titulaire d'un titre de séjour d'un an.

Les autorités françaises pratiquent ouvertement la politique du « deux poids, deux mesures » malgré les déclarations émanant des plus hautes autorités de l'État, de l'Union européenne et des Nations Unies :

- Le président de la République s'est dit révolté par la poursuite de la répression brutale et sanglante contre la population civile libyenne, précisant que « la communauté internationale ne peut rester spectatrice face à ces violations massives des droits de l'Homme » et demandant l'arrêt immédiat des violences en Libye¹.
- Le premier ministre François Fillon est "horrorifié par le déchaînement de violences".²
- Le rapatriement des ressortissants français présents sur le territoire libyen est organisé par le Ministère des affaires étrangères.³
- Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés a déclaré dans un communiqué être « de plus en plus préoccupé sur les dangers encourus par les civils pris malgré eux dans l'escalade de la violence en Libye, spécialement les demandeurs d'asile et les réfugiés » et a appelé « tous les pays à reconnaître les besoins humanitaires de toutes les personnes fuyant actuellement la violence ciblée, les menaces et d'autres abus des droits humains en Libye ».⁴

¹Déclaration du président de la République en Conseil des ministres (23 février 2011) http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/libye_409/france-libye_1176/presentation_4528/libye-declaration-du-president-republique-conseil-ministres-23.02.11_90087.html

²Discours du Premier ministre devant le Conseil économique et social (22 février 2011) <http://www.gouvernement.fr/premier-ministre/discours-du-premier-ministre-devant-le-conseil-economique-social-et-environnemental>

³Communiqué du Ministère des affaires étrangères (23 février 2011) http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/libye_409/france-libye_1176/presentation_4528/libye-evacuation-ressortissants-francais-23.02.11_90089.html

- Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé, dans une déclaration, les autorités libyennes à cesser immédiatement l'usage de la force contre les manifestants pacifiques.⁵

La Libye serait-elle donc plus sûre pour les étrangers que pour les ressortissants français?

L'Anafé demande aux autorités françaises de faire preuve de cohérence face aux violences qui éclatent en Libye et de suspendre les renvois de personnes vers ce pays.

⁴« Le HCR craint pour la sécurité des réfugiés pris dans les violences en Libye » (22 février 2011)
<http://www.unhcr.fr/4d63d6fc2.html>

⁵« L'ONU appelle la Libye à mettre fin immédiatement à la répression » (22 février 2011)
<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=24526&Cr=Libye&Cr1=>